

**A pied. A l'école. Accompagné.**

**[www.pedibus-geneve.ch](http://www.pedibus-geneve.ch)**



## **Les règles de vie du **Pédibus****

**Chers parents,**

Pédibus fonctionne comme un vrai bus, avec des horaires et des trajets fixes.

- L'enfant doit être à l'heure à l'arrêt prévu.  
Le Pédibus n'attend pas les retardataires.
- Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du Pédibus. Ils les déposent et viennent les chercher à l'arrêt du Pédibus. Si une autre personne vient chercher l'enfant, les parents informent la conductrice. Les conductrices ne sont pas responsables du trajet entre l'arrêt et le domicile de l'enfant.
- En cas d'absence, les parents excusent leur enfant le plus rapidement possible, en informant la conductrice de l'horaire concerné.
- En ce qui concerne les assurances (responsabilité civile/accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au Pédibus comme s'ils se rendaient chez un copain.
- Si l'enfant n'est pas d'accord de prendre le Pédibus, la responsabilité de son comportement incombe aux parents. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.

Signature: \_\_\_\_\_